Déclaration du Représentant du Royaume d'Espagne

Comme nous le savons tous, le Programme 2030 est le nouveau paradigme adopté par la communauté internationale pour la réalisation des objectifs de développement durable, qui prône la prospérité partagée, la préservation de la planète et l'éradication de la faim et de la pauvreté. Ce paradigme doit être mis en œuvre au moyen d'une action efficace, coordonnée et intégrée, de la part de l'ensemble des acteurs publics, mais aussi dans le cadre de partenariats public-privé dans les endroits où ceux-ci ont un rôle clé à jouer.

Dans ce contexte, le thème choisi pour cette quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, "L'innovation et l'entrepreneuriat en milieu rural", est particulièrement pertinent, car il traduit la nécessité, mise en évidence dans le Programme 2030, de renforcer les partenariats public-privé et de collaborer avec les entreprises pour réaliser les objectifs de développement durable, et appelle les organismes des Nations Unies à élaborer des stratégies efficaces en vue d'intensifier la collaboration avec le secteur privé.

Dans le même ordre d'idées, nous trouvons tout aussi pertinents les sujets qui seront abordés par les Gouverneurs durant cette session – à savoir le futur du FIDA et son architecture financière, les relations avec le secteur privé et le positionnement du Fonds en ce qui concerne la coordination à assurer avec les autres acteurs du système des Nations Unies pour promouvoir le développement.

Nous appuyons par conséquent les efforts engagés par le Président Houngbo pour poursuivre la transformation du FIDA et en faire une institution capable d'apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable par la conception de mécanismes de financement innovants, qui sont vraiment nécessaires, mais avec lesquels il convient de faire preuve de prudence afin d'éviter de prendre des risques financiers excessifs.

Nous appuierons donc, au cours de cette session du Conseil des gouverneurs, l'adoption d'une série de modifications des règlements destinées à permettre au Fonds, dans un avenir proche, d'élaborer une stratégie de collaboration avec le secteur privé – dans laquelle il conviendra par ailleurs de tenir compte des risques inhérents à un changement de cette ampleur du modèle opérationnel du FIDA. De même, nous voyons d'un œil très favorable la collaboration à venir entre le FIDA et l'Union européenne dans le cadre du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole, qui doit également être lancé au cours de la présente session.

Nous encourageons en outre le FIDA à continuer de travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et les autres entités du système multilatéral et bilatéral d'aide au développement afin de promouvoir les partenariats, de renforcer les synergies et d'éviter les chevauchements d'activités.

Nous allons également appuyer l'adoption du plan de travail et budget annuel pour 2019 du FIDA dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (2019-2021) et nous continuerons à participer activement aux travaux du Conseil d'administration afin de suivre la mise en œuvre du plan.

En résumé, nous accueillons très favorablement les actions entreprises par le FIDA pour parvenir à un développement rural qui favorise la sécurité alimentaire et la nutrition, la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique, et la prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans toutes les activités – exemple qui montre clairement combien il est important de contribuer simultanément à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

L'Espagne a toujours apporté son soutien aux initiatives menées par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale, et continuera à le faire. L'initiative de coopération de l'Espagne reposant sur le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, géré par le FIDA, a été la première du genre et a permis de cofinancer 24 projets de développement dans 23 pays, avec une dotation de 300 millions d'EUR. Le

Fonds fiduciaire espagnol a contribué à transformer le modèle opérationnel du FIDA. Certains des projets sont achevés, et ont eu un impact majeur sur les populations qui en ont bénéficié. Cette étroite collaboration entre l'Espagne et le FIDA est particulièrement pertinente aujourd'hui dans le cadre de l'objectif de développement durable 17.

Il convient d'ajouter que la Coopération espagnole travaille avec le FIDA sur un accord-cadre destiné à promouvoir le cofinancement de programmes du Fonds avec des fonds bilatéraux dans le cas de projets présentant un déficit de financement. L'objectif du cofinancement des projets est de renforcer l'impact des activités en matière de développement, et dans ce cadre, la Coopération espagnole suivra les procédures du FIDA. L'idée est de mobiliser des ressources pour financer de manière efficiente des projets de développement et de répondre aux besoins les plus urgents dans les zones rurales des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire.

Pour terminer, je voudrais parler du succès qu'a représenté l'approbation par l'Union européenne, dans le cadre du Plan d'investissement extérieur en Afrique de l'UE, de notre initiative conjointe avec la Coopération italienne – INCLUSIFI – pour laquelle nous attendons la signature des accords correspondants avec la Commission et à laquelle le FIDA participe en tant que partenaire technique stratégique par l'intermédiaire de son Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds.

Au total, cette initiative disposera d'un financement de 11 millions d'EUR pour l'assistance technique et de 20 millions d'EUR sous forme de garanties du Fonds européen pour le développement durable. Dans cette optique, nous avons élaboré une stratégie afin de contribuer à l'objectif d'inclusion financière en apportant un appui à l'entrepreneuriat local – accordé de préférence aux femmes et aux jeunes – et en facilitant l'accès à des services financiers et à de nouveaux produits financiers proposés par l'intermédiaire d'institutions financières locales. Dans ce cadre, il sera important d'améliorer l'acheminement des envois de fonds des travailleurs émigrés et d'encourager les investissements des communautés de la diaspora en Europe.